



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E32145

VALABLE JUSQU'AU 22/06/2024

ÉDITÉ LE 17/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/09/2005

Forme juridique : EURL

Capital : DEPUIS LE 31/12/2014
108 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DRAGUIGNAN

Siret : 484 073 127 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9003227 29

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-160406

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-160406

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : PLOMBERIE DAVID TAVERNIER

ZAC DE LA GUEIRANNE
83340 LE CANNET DES MAURES

Téléphone : 04 94 60 89 22

Portable : 06 17 23 51 30

Fax : 04 94 60 87 71

Site Internet :

E-mail : david.tavernier@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
TAVERNIER DAVID GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/02/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	22/04/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	06/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.